

Expérience

Proximité

Efficacité

Chères Cantaliennes, Chers Cantaliens,

En 2017, vous m'avez accordé votre confiance pour vous représenter comme député de la lère circonscription du Cantal à l'Assemblée nationale. Depuis cinq ans, alors que notre pays a traversé des crises majeures, je n'ai cessé de vous défendre et de **porter votre voix** dans

l'Hémicycle en m'attachant à faire en sorte, face à une majorité et un gouvernement parfois éloignés de nos réalités, que les réformes et décisions prennent en compte les spécificités des

zones rurales et de notre département.

Fort de mon expérience et d'un bilan, j'ai décidé de solliciter le renouvellement de mon mandat lors des élections législatives des 12 et 19 juin 2022. Fidèle à mes convictions de droite sociale, je souhaite pouvoir continuer à agir dans l'intérêt de notre pays et pour le Cantal, comme je l'ai fait pendant 5 ans, en votant les textes qui vont dans le sens de l'intérêt général et en m'opposant à ceux qui seraient contraires aux intérêts du Cantal et des Cantaliens.

Au lendemain d'une élection présidentielle qui a révélé de profondes fractures, territoriale et sociale, et qui a été marquée par l'expression de colères, je suis **plus que jamais déterminé à m'engager pour défendre la ruralité** en usant d'une liberté de ton et de parole qui m'ont permis d'obtenir des **résultats concrets** au cours de ce mandat, à l'image du combat que j'ai mené contre les 80 km/h.

L'enjeu de ce scrutin législatif est double : il s'agit à la fois, au niveau national, de décider d'un **rééquilibrage des pouvoirs** et, au niveau départemental, de faire le choix d'un représentant **expérimenté**, à

l'écoute, proche de vous et qui a toujours agi dans le respect des sensibilités de chacun.

La législature qui s'achève a démontré qu'un député déterminé à défendre Aurillac et le Cantal est bien plus utile et efficace qu'un député inféodé à une majorité et trop souvent condamné à approuver des décisions parfois contraires aux intérêts du territoire qu'il représente.

Vaus pour com la rue moi . Wincent DESCOEUR





Vincent DESCOEUR

Député sortant

59 ans, marié, 2 enfants, professeur agrégé de biologie.

- · Député de la 1ère circonscription du Cantal.
- Conseiller départemental du canton d'Arpajon-sur-Cère.
- Conseiller municipal de Montsalvy et conseiller de la Châtaigneraie cantalienne.
- Président du Conseil départemental du Cantal de 2001 à 2017 et de l'Association Nationale des Elus de la Montagne de 2010 à 2012.

Isabelle LANTUEJOUL

Suppléante

61 ans, mariée, 3 enfants, ancienne commerçante.

- · Maire d'Arpajon-sur-Cère.
- Vice-présidente de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba).
- Vice-présidente du Conseil départemental du Cantal.

ILS NOUS SOUTIENNENT



Laurent WAUQUIEZ
Président du Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes



Michel BARNIER
Ancien Ministre
de l'agriculture



Bruno FAURE
Président du Conseil
départemental du Cantal



Stéphane SAUTAREL Sénateur du Cantal, conseiller régional.



DES RÉSULTATS pour Aurillac et le Cantal

- · Le combat contre les 80 km/h et le **retour aux 90 km/h** sur les routes départementales
- · Le retour d'un train de nuit entre Aurillac et Paris.
- La réalisation des travaux sur la RN122 à Aurillac et Sansac-de-Marmiesse.
- · Une première revalorisation des retraites agricoles.
- La relocalisation d'un service des Finances publiques à Aurillac.
- Le maintien des exonérations fiscales et sociales en zone de revitalisation rurale (ZRR).
- Des moyens supplémentaires pour les départements ruraux.
- Des crédits pour soutenir les entreprises et les emplois durant la crise sanitaire.

La signature d'un Pacte inédit avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a permis de mobiliser 128 millions d'euros pour le désenclavement, le développement économique et la création d'emploi, l'agriculture, le tourisme, l'enseignement supérieur, les manifestations culturelles et sportives.

DES PRIORITÉS pour les Aurillacois et les Cantaliens

- **Protéger le pouvoir d'achat** : mieux valoriser les revenus du travail, plafonner les taxes sur les carburants et les énergies, défiscaliser intégralement les heures supplémentaires.
- Garantir une offre de soins de proximité, légiférer pour s'assurer d'une bonne répartition des professionnels de santé sur le territoire, recruter des soignants pour répondre aux difficultés que rencontrent les hôpitaux et établissements médico-sociaux.
- Revaloriser les retraites, les pensions de réversion et les métiers de l'aide à domicile.
- Revaloriser le revenu agricole et soutenir les filières agro-alimentaires.
- Poursuivre le désenclavement d'Aurillac et du Cantal : RN122 avec l'intervention de la Région, retour des 90 km/h sur les routes nationales.
- Lutter contre le dérèglement climatique et accompagner la transition énergétique, en priorité les énergies renouvelables à l'exception de l'éolien terrestre.
- Etendre les exonérations fiscales et sociales des ZRR à Aurillac et toute son agglomération.
- Simplifier les normes qui entravent l'activité et le développement, revenir sur la loi « Zéro artificialisation nette » qui empêchera à terme les projets de construction.

Finaliser un nouveau Pacte pour le Cantal avec l'appui de Laurent Wauquiez pour mobiliser une nouvelle enveloppe de 150 millions d'euros pour Aurillac et le Cantal (emploi, enseignement supérieur, formation, Pôle d'excellence microbiologie, agriculture, commerce, santé, désenclavement).

